

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/9074
12 mars 1969

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 11 MARS 1969 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 1866 du 5 mars 1969 (S/9045), j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour l'information des membres du Conseil de sécurité, ce qui suit :

- Le 11 janvier 1969, vers 09 heures, les éléments des forces armées américano-sud-vietnamiennes du poste de Long Khot (Kien Tuong) ont tiré au mortier sur le territoire du Cambodge. Six obus sont tombés à 2 000 mètres à l'intérieur du territoire khmer, dans la commune de Banteay Kraing, district de Kompong Rau (Svay Rieng) et dont l'explosion a blessé gravement deux boeufs appartenant aux habitants du lieu.

- Le 21 janvier 1969, vers 10 h 45, deux hélicoptères des forces armées américano-sud-vietnamiennes, guidés par un avion d'observation, ont violé l'espace aérien du Cambodge au-dessus de la commune de Kokisom, district de Rumduol (Svay Rieng) et y ont répandu des poudres chimiques provoquant des inflammations cutanées parmi les habitants du lieu.

- Le 26 janvier 1969, vers 08 heures, quatre vedettes des forces américano-sud-vietnamiennes circulant le long de la rivière de Giang Thanh ont tiré au canon sur le territoire du Cambodge. Plusieurs obus sont tombés dans la commune de Beng Sala, district de Kompong Trach (Kampot), blessant un boeuf et un buffle appartenant aux habitants du lieu.

- Le 28 janvier 1969, vers 16 heures, des éléments des forces armées américano-sud-vietnamiennes du poste de Thai-Tri (Kien Tuong) ont pénétré en territoire du Cambodge, dans la commune de Thnot, district de Chantrea (Svay Rieng). Ils ont ouvert le feu sur les habitants du lieu qui étaient en train de travailler dans leurs champs, blessant grièvement l'un d'entre eux, nommé SAO IM, qui a dû être hospitalisé immédiatement.

- Le 5 février 1969, vers 17 heures, les éléments des forces armées américano-sud-vietnamiennes du poste de Tan Thanh (Kien Phong) ont tiré au canon sur le territoire du Cambodge. Quatre obus sont tombés dans la commune de Peam Montea. Ces éléments ont tiré de nouveau le lendemain, vers 15 heures, sur la même localité, endommageant sérieusement les câbles de télécommunications.

- Le 8 février 1969, vers 21 h 30, les éléments des forces américano-sud-vietnamiennes, stationnés aux postes de Cai Vang et de Tan Thanh (Kien Phong), ont tiré sur le territoire cambodgien et une dizaine d'obus sont tombés aux environs du poste de la Garde provinciale khmère de la commune de Peam Montea, district de Kompong Trabek (Prey Veng).

- Dans la nuit du 8 au 9 février 1969, les éléments des forces américano-sud-vietnamiennes du poste de Moc Bai (Hau Nghia) ont tiré au mortier sur le territoire du Cambodge. Une dizaine d'obus sont tombés à environ 500 mètres à l'intérieur du territoire khmer, dans la commune de Bavet, district de Svay Teap (Svay Rieng). L'explosion de ces obus a grièvement blessé une habitante du lieu, nommée MAU NGAUTH, qui a dû être hospitalisée.

- Le 9 février 1969, vers 16 heures, les éléments des forces américano-sud-vietnamiennes du poste de Katum (Tay Ninh) ont tiré au canon sur le territoire du Cambodge. L'éclat d'un obus, tombé dans le village de Srê Tanong, commune de Chan Moul, district de Mimot (Kompong Cham), a grièvement blessé un habitant du lieu, nommé AN PHAN, qui a dû être hospitalisé.

- Le 13 février 1969, vers 07 heures, deux garçons habitant la commune de Koh Sampeou, district de Peam Chor (Prey Veng) ont été tués par l'explosion d'un obus tiré par les éléments des forces américano-sud-vietnamiennes basés au Sud-Viet-Nam.

- Le 16 février 1969, vers 15 h 30, cinq vedettes de la Marine américano-sud-vietnamienne ont, au cours de leur déplacement le long de la rivière de Giang Thanh, tiré avec des armes automatiques sur le village de Kompong Ting situé à environ 500 mètres à l'intérieur du territoire du Cambodge, dans la commune de Prek Kroeus, district de Kompong Trach (Kampot), tuant un boeuf appartenant aux habitants dudit village.

- Le même jour, vers 23 heures, les éléments des forces américano-sud-vietnamiennes du poste de Thanh Tri ont tiré plusieurs obus de mortier sur la commune khmère de Khsèt, district de Kompong Rau (Svay Rieng).

- Le même jour, vers minuit, les éléments des forces américano-sud-vietnamiennes du poste de Queo Ba ont tiré au canon en direction du territoire du Cambodge.

- Le 17 février 1969, vers 22 heures, des éléments des forces américano-sud-vietnamiennes du poste de Thanh Tri ont tiré six obus qui sont tombés dans la commune de Khsèt (Svay Rieng), blessant un habitant du lieu.

- Le 19 février 1969, vers midi, les éléments des forces armées américano-sud-vietnamiennes du poste de Ong Tan, se déplaçant le long de la frontière khméro-sud-vietnamienne, ont tiré avec des armes automatiques sur les habitants cambodgiens qui se trouvaient en territoire khmer relevant de la commune de Thmei, district de Kompong Rau, province de Svay Rieng. L'un d'entre eux a été tué sur le coup et un autre grièvement blessé.

- Le 20 février 1969, vers 16 heures, 4 hélicoptères et un avion d'observation des forces aériennes américano-sud-vietnamiennes ont violé l'espace aérien du Cambodge au-dessus de la commune de Cheam Kravien, district de Mimot (Kompong Cham) et ont ouvert le feu sur un habitant circulant en motocyclette. Cette motocyclette a été atteinte par les balles et mise hors d'état d'usage.

- Le 21 février 1969, vers 9 h 30 et 11 h 30, vingt-deux hélicoptères des forces américano-sud-vietnamiennes ont débarqué des troupes aux environs du village de Tralok Bèk, commune de Daung, district de Romeas Hèk (Svay Rieng). Après le débarquement, quatre de ces appareils et deux avions d'observation appuyés par les tirs aux mortiers, ont survolé ledit village et y ont largué des roquettes. Deux femmes nommées néang HEM OT et neang IAM ont été blessées, et la maison du nommé Khoy Sann incendiée au cours de cette attaque.

- Le 22 février 1969, vers 20 h 30, les éléments des forces américano-sud-vietnamiennes du poste de Thanh Tri ont encore tiré sur la localité précitée. Trois habitants du lieu ont été blessés par l'explosion des obus, tombés à environ 500 mètres à l'intérieur du territoire cambodgien.

- Le 23 février 1969, vers 06 heures, 3 hélicoptères des forces américano-sud-vietnamiennes ont mitraillé un poste de la Garde provinciale en cours de construction à Chrak Leav, commune de Bavet (Svay Rieng). Un garde nommé NONG PEOU a été blessé et a dû être hospitalisé.

- Dans la nuit du 24 au 25 février 1969, vers 22 heures, les éléments des forces armées américano-sud-vietnamiennes du poste de Moc Bai ont tiré des coups d'artillerie sur le territoire du Cambodge. Plusieurs obus sont tombés à environ 500 mètres à l'intérieur du territoire cambodgien relevant de la commune de Bavet, district de Svay Teap, province de Svay Rieng. L'explosion de ces obus a tué sur le coup un membre de la Police royale khmère.

Le Gouvernement royal du Cambodge a protesté énergiquement contre ces violations répétées du territoire cambodgien et ces tirs de provocation effectués par les forces américano-sud-vietnamiennes contre les paisibles habitants et les agents des forces de défense du Cambodge. Il met en garde les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de la République du Viet-Nam de toutes les conséquences qui pourront en résulter, et exige qu'ils prennent des mesures immédiates pour mettre un terme à de pareils actes hostiles.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent du Cambodge,

(Signé) HUOT SAMBATH